

recrute

UN MEDECIN PEDIATRE

**pour sa Plateforme de Coordination et d'Orientation (P.C.O)
à HEROUVILLE-SAINT-CLAIR / CALVADOS (14)**

Contrat à durée indéterminée – à 25 % de temps

**Poste à pourvoir à compter
de début septembre 2021**

Salaire selon Convention Collective du 15 mars 1966

Intitulé du poste

UN MEDECIN PEDIATRE

Contexte

La Plateforme de coordination et d'orientation des troubles du neuro-développement du Calvados est un service de l'Association Gaston Mialaret qui gère par ailleurs d'autres services de type BAPU, CMPP et CAMSP sur le territoire du Calvados. La PCO TND 14 a pour mission de centraliser les situations d'enfants identifiés par les acteurs de première ligne (médecins généralistes, pédiatres, médecins de PMI, médecins scolaires) comme relevant potentiellement d'un TND via un questionnaire rempli avec la famille et adressé à la PCO TND 14.

Missions et contenu du poste

- **Missions d'évaluation des situations adressées**

Le médecin pédiatre de la PCO TND 14 a pour mission principale de recevoir les questionnaires de repérage des enfants potentiellement concernés par un TND remplis par les acteurs de la première ligne et de faire du lien avec ces derniers.

Il est chargé d'évaluer ces questionnaires et de rencontrer l'enfant et les familles lorsque cela lui semble pertinent et dans la mesure du possible.

Il effectue un retour de son évaluation auprès des acteurs de première ligne.

A partir de l'entrée de l'enfant sur la file active de la PCO TND 14, le médecin pédiatre a la responsabilité médicale de la situation et la responsabilité du dossier de l'utilisateur.

- **Missions médicales et cliniques**

Le médecin pédiatre de la PCO TND 14 prescrit, après évaluation, les examens, bilans et évaluations qui lui semblent pertinents en vue de poser ou d'infirmier un diagnostic.

Il se met en lien avec le coordinateur pour établir les possibilités de réalisation de ces examens, bilans et évaluations.

Il se met en lien avec les médecins responsables des structures de seconde ou troisième ligne lorsqu'elles sont sollicitées.

Lorsque ces derniers sont réalisés par différents intervenants (acteurs de seconde ou troisième ligne et libéraux), il participe à la réunion de concertation organisée par le coordinateur.

Il prescrit lors de cette réunion, en concertation avec les différents intervenants, les soins et accompagnements nécessaires au regard des examens, bilans et évaluations réalisés.

Il participe à penser le parcours de soins de l'enfant lorsque celui-ci ne peut être totalement réalisé par une structure de seconde ligne et que la situation nécessite une PEC globale.

Il participe aux synthèses concernant l'enfant organisées par le coordinateur et réunissant l'ensemble des intervenants.

Il participe à penser la sortie de l'enfant de la PCO TND 14.

- **Missions en interne**

Le médecin pédiatre travaille en liens étroits avec le coordinateur de la plateforme.

Il participe à sa bonne connaissance des TND.

Il pense avec lui l'accompagnement des familles notamment en termes de guidance.

Il est un appui pour le coordinateur.

Il l'accompagne dans ses missions de sensibilisation auprès des acteurs de première ligne.

Il travaille en binôme avec le médecin pédopsychiatre afin de mettre en œuvre leurs compétences réciproques de manière la plus adaptée.

Il participe aux réunions du Comité Territorial Collaboratif et apporte ses retours d'expérience, il répond aux questions des membres signataires participant.

Il participe aux rapports d'activité de la PCO TND 14 et à l'évaluation de son fonctionnement.

Il collabore avec le siège administratif de l'Association Gaston Mialaret et sa Direction Générale en vue d'assurer la gouvernance de la plateforme.

- **Missions de collaboration en externe**

Le médecin pédiatre participe à faire connaître la PCO TND 14 auprès des acteurs du territoire.

Il opère un travail de réseau avec les acteurs du repérage et de la périnatalité et de la petite enfance. Il participe aux actions de formation en lien avec le coordinateur.

Rémunération

Conditions d'embauche et salariales de la convention collective du 15 mars 1966.

Compétences requises

- Connaissance du champ des troubles du neuro-développement
- Connaissance du tissu médico-social, libéral et sanitaire du département du Calvados
- Maîtrise des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité d'autonomie
- Sens des responsabilités
- Etre force de propositions dans le domaine d'intervention

Merci d'adresser lettre de motivation et CV

Avant le 7 juillet 2021 à :

Mme PINEAU, Présidente de l'Association

4 rue Raymonde Bail – 14000 CAEN

Tél : 02.31.53.35.70 Fax : 02.31.74.35.65

siege@mialaret.asso.fr